





COMMUNIQUÉ DE PRESSE – Pour diffusion immédiate

Nouveau mur d'escalade à Sainte-Lucie-de-Beauregard

Sainte-Lucie-de-Beauregard, le 6 novembre 2024 — La municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard est fière d'annoncer l'inauguration d'un tout nouveau mur d'escalade extérieur, fruit d'une réflexion collective et de la rencontre avec les citoyens qui s'est tenue en 2022. Ce projet novateur permet à Sainte-Lucie-de-Beauregard de se distinguer en offrant une infrastructure sportive unique dans la région, la deuxième du genre sur la Rive-Sud de Québec.

Un projet communautaire et innovant

Ce mur d'escalade est un ajout majeur qui bonifie l'espace de la cour d'école de la municipalité, complétant l'offre en escalade avec une structure déjà existante pour les toutpetits. Les lieux incluent également des bancs, des jeux, une scène, un terrain de volley-ball et un jardin communautaire, renforçant le caractère dynamique et convivial de la municipalité.

Ce projet fait partie intégrante du positionnement touristique de Sainte-Lucie-de-Beauregard comme porte d'entrée vers le Mont Sugar Loaf du Parc des Appalaches. Le mur d'escalade permet de pallier l'absence de possibilité d'escalade libre en milieu naturel sur le Mont Sugar Loaf et offre aux citoyens et aux visiteurs une expérience ludique et accessible.

Une structure pour tous

Le choix d'une structure de type bloc permet de répondre aux besoins de tous, avec des niveaux de difficulté progressifs, adaptés tant aux débutants qu'aux plus expérimentés. L'escalade de bloc est idéale pour développer la force, la conscience corporelle, la motricité et la concentration, et s'inscrit parfaitement dans la vision de la municipalité d'encourager un mode de vie sain et actif.

Un financement collectif et solidaire

Le coût total du projet s'élève à 97 327 \$. Il a été financé grâce au Fonds région et ruralité volet 3 - Signature Innovation (55 816 \$), au fonds COVID de la MRC de Montmagny

(20 000 \$), ainsi qu'à la contribution de la communauté et des partenaires privés. En effet, la municipalité avait la responsabilité de fournir un montant de 21 511 \$ afin d'impliquer la communauté dans le projet. Plus de 10 000 \$ proviennent de partenaires privés, dont Desjardins, en tant que partenaire majeur de ce projet et la municipalité investit un montant de 11 161 \$ pour boucler le financement.

« Ce mur d'escalade extérieur est un projet novateur pour la région! Cette nouvelle infrastructure permettra de promouvoir le sport dans le cadre d'un mode de vie actif, et c'est toute la communauté de Montmagny et des environs qui pourra en profiter. Je me réjouis que cette initiative ait pu voir le jour grâce à un soutien financier de notre gouvernement. »

Mathieu Rivest, député de la Côte-du-Sud

Une œuvre d'art pour célébrer la communauté

Lors de l'inauguration, la municipalité a également dévoilé une œuvre d'art réalisée dans le cadre du projet culturel *Fous du français*. Cette œuvre, un arbre en bois de 7 pieds de haut par 4 pieds de large, contient 122 feuilles représentant entre autres les familles de Sainte-Lucie-de-Beauregard. Conçue par l'artiste Clément Morneau, elle représente les familles, la nature et les saisons de la municipalité. La vente des feuilles a contribué au financement du mur d'escalade.

Le projet *Fous du français* vise à intégrer la langue française à travers des œuvres d'art qui mettent en valeur les attraits et les particularités des municipalités de la MRC de Montmagny. Des espaces publics, tels que des parcs et des bancs de parc, deviennent des lieux inspirants où l'écriture et l'art s'unissent pour évoquer la beauté du fleuve et des montagnes.

- 30 -

Source : Isabelle Normand | Conseillère en communication | communication@montmagny.com 418 248-5985, poste 321.

Information : Bianca Deschênes | Directrice générale | Municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard | dq@sainteluciedebeauregard.com | 418 223-3122.